

Épreuve d'entrée aux études de la Faculté de Santé - Blanquerna

Une fois la préinscription officialisée, les futurs étudiants de la Faculté de Sciences de la Santé - Blanquerna devront passer une épreuve d'entrée. Celle-ci comporte deux parties qui ont pour but d'établir un classement entre les étudiants.

Conformément au processus d'admission aux futures études, ce test ne constitue pas une évaluation des capacités intellectuelles du futur étudiant. Il s'agit simplement d'établir un profil individuel selon les catégories suivantes : intérêts et préférences professionnelles, caractéristiques et aptitudes personnelles, et motivations du candidat à suivre nos enseignements.

Les épreuves à réaliser 1 et 3 contiennent une liste de questions destinées à évaluer les éléments indiqués ci-dessous. L'épreuve 2 évaluera l'expression écrite (capacité d'analyse, synthèse, rédaction, etc.). Il sera proposé au candidat un sujet qu'il devra développer.

Épreuve 1 : Expression et création (en français, catalan ou espagnol). L'épreuve évaluera l'expression écrite (capacité d'analyse, synthèse, rédaction, etc.). Il sera proposé au candidat un sujet qu'il devra développer et sa motivation pour les études choisies.

Épreuve 2: Valeurs personnelles. Buts et objectifs, ordre et méthode, pratique, détermination (en espagnol).

Épreuve 3 : L'objectif est d'évaluer le niveau (écrit et oral) en langue anglaise. Une épreuve de niveau évaluera donc la capacité de compréhension et de communication du futur élève. Cette épreuve a une valeur d'orientation.

Pour passer l'épreuve d'entrée, le futur étudiant devra se présenter au jour et à l'heure définis lors de la finalisation de la préinscription. Une pièce d'identité devra être présentée à des fins d'identification.

Pour répondre à l'épreuve, chaque étudiant recevra un crayon et les feuilles de réponse à lecture optique nécessaires à chaque épreuve.

Autres éléments à prendre en compte :

- La durée des épreuves est de 2 à 3 heures
- **En cas d'avoir besoin d'adaptations éducatifs spéciaux** (dyslexie, TDAH ...)
Il faudra le communiquer une semaine avant d'effectuer l'épreuve d'entrée et fournir le rapport psycho-pédagogique.